



Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie
Commission de l'emploi et des affaires sociales
Les présidents

CONFIDENTIEL

Réf.: D (2024) 32820

M. Bernd Lange
Président
Conférence des présidents des commissions

Monsieur le Président,

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie et la commission de l'emploi et des affaires sociales, conformément à l'article 129 du règlement intérieur du Parlement européen, ont procédé à une audition publique de confirmation le 5 novembre 2024 avec M. Dan Jørgensen, commissaire désigné, qui, sous réserve de l'issue positive de la procédure de nomination, sera responsable de l'énergie et du logement.

Le 16 octobre 2024, nos commissions, conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 3 de son annexe VII, a reçu la lettre du président de la commission des affaires juridiques concernant l'examen de la déclaration d'intérêts de M. Jørgensen.

Avant l'audition de confirmation, le Parlement avait adressé une liste de questions écrites au commissaire désigné. Nos commissions ont pris acte que M. Jørgensen a répondu auxdites questions de façon satisfaisante.

Le déroulement de l'audition de confirmation est décrit dans le compte rendu in extenso de la procédure.

Conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 5 de son annexe VII, les coordinateurs de nos commissions représentant une vaste majorité d'au moins deux tiers des membres de la commission appartenant à un groupe politique ont convenu, lors de leur réunion d'évaluation du 5 novembre 2024, que M. Jørgensen possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège des commissaires et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées.

Les avis de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, de la commission du développement régional, de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs et de la commission des affaires économiques et monétaires,

invitées à participer à l'audition de confirmation, ainsi que les opinions minoritaires des groupes PfE et The Left (ITRE) sont joints à la présente lettre.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir porter cette évaluation à l'attention de la Conférence des présidents.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Borys BUDKA
Président de la commission ITRE

Li ANDERSSON
Présidente de la commission EMPL

Copie: Antonio DECARO, président de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire
Adrian-Dragoş BENEĂ, président de la commission du développement régional
Anna CAVAZZINI, présidente de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs
Aurore LALUCQ, présidente de la commission des affaires économiques et monétaires

Annexes:

- Opinions minoritaires des groupes PfE et The Left (ITRE)
- Avis des commissions ENVI, REGI, IMCO et ECON

OPINION MINORITAIRE DU GROUPE PFE SUR L'ÉVALUATION DE DAN JØRGENSEN,
COMMISSAIRE DÉSIGNÉ À L'ÉNERGIE ET AU LOGEMENT
(Annexe VII, article 5, paragraphe 4, point c), du règlement intérieur)

Les réponses apportées par M. Jørgensen, commissaire désigné, aux questions qui lui ont été posées le groupe des patriotes n'étaient pas, à notre avis, satisfaisantes, notamment les réponses sur le changement d'approche à l'égard des politiques du pacte vert, une question clé pour notre groupe.

Bien que M. Jørgensen ait indiqué qu'il s'efforcerait de réduire les prix de l'énergie, son explication des actions concrètes en la matière était loin d'être convaincante.

Sur l'énergie nucléaire, nous n'avons pas reçu de réponses concrètes, tandis que sur les engagements relatifs à l'affectation de ressources financières à la transition énergétique des bâtiments dans le cadre de la directive sur la performance énergétique des bâtiments, les indications du commissaire désigné n'étaient pas suffisamment précises. En outre, M. Jørgensen n'a pas démontré vouloir adopter un changement de rythme dans la suppression progressive des combustibles fossiles, répétant son intention de poursuivre la trajectoire fixée par la dernière législature, et ce malgré les recommandations du rapport Draghi, cité abondamment par le commissaire désigné lui-même pendant toute l'audition, notamment à propos de la dépendance à l'égard du gaz naturel en tant que source transitoire en vue de la décarbonation.

Pour ces raisons, le groupe «Patriotes pour l'Europe» n'entend pas soutenir M. Jørgensen comme commissaire désigné.

OPINION MINORITAIRE DU GROUPE THE LEFT AU SEIN DE LA COMMISSION ITRE
SUR L'ÉVALUATION DE DAN JØRGENSEN, COMMISSAIRE DÉSIGNÉ À L'ÉNERGIE
ET AU LOGEMENT

(Annexe VII, article 5, paragraphe 4, point c), du règlement intérieur)

La délégation du groupe The Left au sein de la commission EMPL soutient la candidature de M. Jørgensen tandis que la délégation du groupe The Left au sein de la commission ITRE s'y oppose en raison des réponses qu'il a apportées à propos des politiques liées à l'énergie.

Le candidat n'a pas proposé d'inverser la libéralisation du marché de l'électricité et n'a pas critiqué le système de tarification marginale qui couple les prix du gaz et de l'électricité. Alors que les prix de l'électricité s'envolent aussi bien pour les ménages que pour les entreprises, il s'agissait d'une ligne à ne pas dépasser pour la délégation.

En ce qui concerne la production d'électricité, M. Jørgensen a mis les sources d'énergie renouvelables et l'énergie nucléaire sur un pied d'égalité au moyen du concept ambitieux de «neutralité technologique». Il n'a pas non plus clairement indiqué que les objectifs en matière d'énergies renouvelables à l'horizon 2040 seraient obligatoires alors que plusieurs États membres ne respectant pas les objectifs actuels en la matière.

L'absence de soutien du candidat à l'égard du développement de sociétés publiques d'énergie a également vivement inquiété notre groupe étant donné que les opérateurs privés du marché ont réalisé des bénéfices exceptionnels sur le marché de l'électricité tel qu'il est actuellement conçu.

LM/SD/sb
D (2024) 32908

CONFIDENTIEL

M. Borys Budka
Président de la commission de l'industrie,
de la recherche et de l'énergie
M^{me} Li Andersson
Présidente de la commission de l'emploi et
des affaires sociales

Monsieur le Président,
Madame la Présidente,

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI), invitée à l'audition de confirmation de Dan Jørgensen, commissaire désigné, qui s'est déroulée le mardi 5 novembre 2024 de 14 h 30 à 17 h 30, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine de l'énergie et du logement.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant une majorité des deux tiers des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Antonio Decaro

Copie: Bernd Lange, président de la CPC

La présidente
Commission du développement régional

IPOL-COM-REGI D (2024) 32886
CONFIDENTIEL

M. Borys Budka
Président de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie
SPINELLI 12E130

M^{me} Li Andersson
Présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales
SPINELLI 07H153

**Objet: Évaluation du secrétariat de la commission REGI – Audition de
Dan JØRGENSEN, commissaire désigné à l'énergie et au logement**

La commission du développement régional, invitée à l'audition de confirmation de Dan Jørgensen, commissaire désigné, qui s'est déroulée le 5 novembre 2024, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine du logement.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant au moins une majorité simple des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Lubica Karvašová
Vice-présidente de la commission du développement régional
(au nom de la commission, en sa qualité de présidente f.f.)

Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs
La présidente

GDS/JEA/lis
D(2024)32983

CONFIDENTIEL

l'énergie

M. Borys Budka
Président
Commission de l'industrie, de la recherche et de

M^{me} Li Andersson
Présidente
Commission de l'emploi et des affaires sociales

Objet: Avis de la commission IMCO, invitée à l'audition de confirmation de Dan Jørgensen, commissaire désigné

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, invitée à l'audition de confirmation de Dan Jørgensen, commissaire désigné, qui s'est déroulée le 5 novembre, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine de l'énergie et du logement pour les parties de son portefeuille qui relèvent dans une large mesure de la compétence de la commission IMCO.

Le commissaire désigné a exposé la nouvelle stratégie de construction de logements dans le marché unique, laquelle comprendra une série d'actions telles que la définition de nouvelles normes pour les produits, la numérisation des procédures dans la construction, la diffusion des bonnes pratiques et un meilleur accès aux services de construction.

Dans le cadre de l'offre de logements, il a dit vouloir collaborer avec le Parlement, les autorités nationales et les parties prenantes pour étudier les mesures permettant de remédier aux problèmes systémiques des locations de courte durée.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant une vaste majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Anna Cavazzini
Présidente de la commission IMCO

Copie: unité de la coordination des commissions et de la programmation législative (Coordleg)

CONFIDENTIEL

M. Borys Budka
Président
Commission de l'industrie, de la recherche et
de l'énergie
M^{me} Li Andersson
Présidente
Commission de l'emploi et des affaires
sociales

**Objet: Évaluation de Dan JØRGENSEN, commissaire désigné – avis de la
commission ECON**

Monsieur le Président,
Madame la Présidente,

La commission des affaires économiques et monétaires, invitée à l'audition de confirmation de Dan JØRGENSEN, commissaire désigné, qui s'est déroulée le 5 novembre 2024, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine de la concurrence, des aides d'État, de la fiscalité, de la coopération avec la Banque européenne d'investissement et avec les institutions financières internationales ainsi que des chapitres RePowerEU de la facilité pour la reprise et la résilience.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant au moins une majorité simple des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Aurore Lalucq